DEPARTEMENT DE L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2017-258

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : Domaines de compétences par thèmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous matière : Politique de la ville-habitatlogement

Séance du Conseil Municipal du 30 Octobre 2017, Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

OBJET:

OPERATION « CŒUR DE VILLE » n°2017-17 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS **AU TITRE DES** REHABILITATIONS **DES FACADES**

Présents: GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, RUIZ Patricia, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations:

Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole donne procuration à Mme GUILHEM Evelyne,

M. VERONIN-MASSET Jean-François donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,

Mme CHABERT Sabine donne procuration à M. GREFFIER Philippe, Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul, M. RATABOUII. Michel donne procuration à Mme BATIGNE Brigitte,

LE NOVIBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU: 24.10.2017

Secrétaire: Mmc Sarah EL KAHAZ,

AFFICHAGE EN DATE DU: 24.10.2017

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE

D 7 NOV. 2017

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'habitat et du cadre de vie, la Commune a mis en place une aide financière pour inciter les propriétaires à réhabiliter les façades des immeubles situés dans le cœur de ville et visibles du domaine public.

Les modalités d'attribution de ces aides ont été définies par délibérations du Conseil Municipal n° 2012-243 du 29 octobre 2012, n° 2014-104 du 10 mars 2014, n° 2016-44 du 24 février 2016 et n° 2017-83 du 10 avril 2017.

Monsieur le Maire donne lecture du tableau des demandes de paiement annexé à la présente ayant reçu l'agrément de la Ville et réunissant les conditions définies pour l'obtention des subventions,

Il précise que les travaux réalisés par les propriétaires sont conformes aux prescriptions et aux devis déposés,

Monsieur le Maire propose donc d'attribuer la subvention aux propriétaires concernés selon le tableau présenté en annexe.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 26 octobre 2017.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE au vu des dossiers de demande de paiement déposés, de verser, au titre de l'aide à la réhabilitation des façades, la subvention figurant sur le tableau présenté en annexe.

PRECISE que la dépense sera imputée sur le budget « investissement 2017 » de la Commune, sur la nature 20422, « subvention d'équipement à personnes de droit privé ».

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 30 Octobre 2017.

Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :

en Préfecture le :

O 2 NOV. 2017

Par delegation DV. 2017 Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE

Accusé de réception de Préfecture du 02.11.2017 N°011-211100763-20171030-2017-258-DE

Annexe : tableau demande de paiement - subvention « façades»

				Coût travaux		subvent	subvention Ville (€)		
propriétaire	Traitement forfait	cadastre	adresse projet	TTC (€)	taux	Subvention	Plafond	Montant à payer	Date agrément
Monsieur Franck GUILHEM	complet 120 € / m²	AH 416	AH 416 5 av Monseigneur de Langle	4 961.07	40 %	2 418.64	4 000.00	2 418.64	23/02/2016
Copropriété 26 constituée de Madame ORTIZ Elena et peinture Monsieur Jean SALVIGNOL (SCI 55 € / m² JBS)	de et peinture SCI 55 € / m²	AC 914	AC 914 26 allée du Cassieu	5 744.30	25 %	1 184.01	2 500.00	1 184.01	12/01/2017 et 07/09/2017

Surface retenue en m² X forfait de travaux par m²